

## **COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE**

### **COMPTE RENDU ANNUEL – SAISON 2023/2024**

Comme chaque année, la commission du statut de l'arbitrage s'est réunie en début d'année pour étudier la situation des clubs. La situation a été arrêtée au 31 octobre. A cette date, 24 clubs étaient en infraction : 6 en D1, 3 en D2, 5 en D3 et 10 en D4. Les formations d'arbitres ont permis de mettre quelques clubs en règle et à la date du 28 février, 20 clubs étaient en infraction : 3 en D1, 3 en D2, 4 en D3 et 10 en D4. Une dernière réunion aura lieu en juin prochain pour clôturer la saison 2023-2024.

La commission du statut de l'arbitrage en collaboration avec la commission des arbitres et son président Stéphane Pouzols a organisé deux réunions pour rappeler aux clubs en infraction d'une part et aux clubs de D5 d'autre part, la règle du 2 arbitres pour 1 et l'apport que peut avoir pour certains clubs l'arbitre auxiliaire. Une première réunion s'est tenue à Langeac le 19 décembre 2023. Elle concernait les clubs du Brivadois. Sur 12 clubs invités, 5 avaient répondu présents.

Une seconde réunion destinée aux clubs du secteur du Puy et de l'Yssingelais s'est tenue au district de football le 20 janvier 2024. 18 clubs avaient été conviés, 7 étaient présents. Ces deux réunions ont permis d'échanger et de répondre aux questions des clubs en matière d'arbitrage.

Au terme de ce mandat, je tiens à remercier chaleureusement, les personnes qui au sein de la commission du statut de l'arbitrage m'ont épaulé pendant ces quatre années.

Serge LIOGIER  
Le président de la commission